

Compte-rendu de la réunion du Comité de quartier VIEUX MONTROUGE du jeudi 2 octobre 2025 de 18h30 à 20h30 à l'Hôtel de Ville

Présents :

Membres de droit : Madame Marie COLAVITA, Présidente du comité de quartier et Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Vice-Président du comité de quartier.

Membres du collège des habitants : Monsieur Lorenzo QUARANTA, Monsieur Olivier COLE, Monsieur Christian TOURNEUR, Monsieur Joseph PECORARO, Madame Nadia CLEITMAN, Madame Dominique DA SILVA, Madame Dounia TIR-MOLIERE, Madame Fabienne de BEAUFORT, Monsieur Frédéric MACIAS, Monsieur Hugues BILLARD, Madame Julia DENIS, Madame Nagette PAVAN ZRIDETTE, Monsieur Frédéric MENGUY, Madame Estelle VERET-ATTIAS, Madame Clémentine RICOUR, Monsieur Marcel TRUNDE et Monsieur Hervé VALENTIN.

Excusés :

Membres de droit : Monsieur Didier GONZALEZ, représentant de l'Association de quartier Vieux Montrouge, Madame Clémentine COLLINET, représentante des commerçants du quartier et Monsieur Antoine IMBAULT, représentant des entrepreneurs du quartier.

Membres du collège des habitants : Madame Candice BERGDOL, Monsieur Rémy GAVALDA et Monsieur Stéphane ZANCANARO.

Absents :

Membres du collège des habitants : Madame Jala KEBBE, Madame Eloukou ANOH, Monsieur Bernard HOUSSIN BRILLAS, Madame Véronique GEMMRICH et Madame Lana KNAPP.

Rappel de l'ordre du jour :

- I. **Suggestions d'emplacements pour le stationnement des deux-roues**
- II. **Retour sur la consultation Romain Rolland / Dr Lannelongue**
- III. **Budgets participatifs : retour sur le Grand Oral**
- IV. **Comptes rendus des travaux et réflexions des Commissions**
- V. **Echanges, remarques et questions diverses**

Madame Marie COLAVITA, Présidente du Comité de quartier et Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Vice-président remercient les membres du Comité de quartier de leur présence.

Avant de commencer la réunion, les membres du Comité de quartier sont invités à choisir un volontaire pour rédiger le compte-rendu synthétique de la réunion. En l'absence de volontaire, il sera donc rédigé par le Pôle Démocratie Participative.

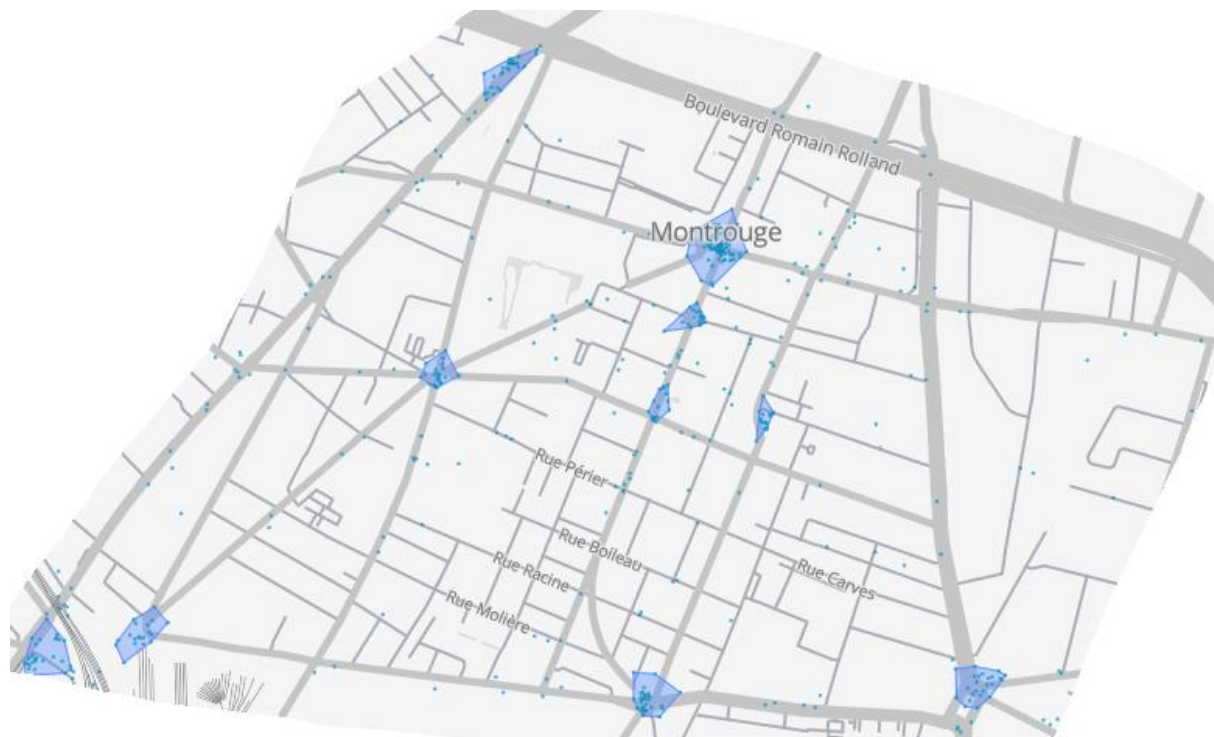
I. Suggestions d'emplacement pour le stationnement des deux-roues :

Madame Camille GENCO la solution de VELOBOX proposée par VSGP (Vallée Sud Grand Paris) : un parking vélo sécurisé de 5 places, accessible par abonnement. L'ouverture du box est possible pour les 5 abonnés via un smartphone/ Pass Navigo ou un badge.

VSGP a implanté une VELOBOX rue Gabriel Péri dans le quartier PORTES DE MONTROUGE et sollicite les différents comités pour identifier de nouveaux lieux d'implantation.

Les membres du comité de quartier sont également invités à proposer des emplacements pour des arceaux vélo et stationnements moto. *Nota bene* : les places de stationnement situés 5 mètres en amont des passages piétons seront supprimés et possiblement remplacés par des arceaux vélo pour offrir une meilleure visibilité aux piétons/voitures (loi LOM - Loi d'Orientation des Mobilités).

Les résultats du Baromètre Vélo - enquête nationale qui recense les besoins en emplacement de stationnement pour les vélos (environ 460 montrougiens y ont répondu) – sont également présentés. Sur le plan ci-dessous, les points et les zones bleus représentent les besoins en termes de stationnement.



Un échange s'engage ensuite concernant les emplacements pour le stationnement des deux-roues et des remarques sont également formulées concernant les pistes cyclables existantes. Voici un résumé :

- Le VELOBOX est une solution intéressante mais le design est laid et la capacité trop petite.
- Est-il possible d'envisager un modèle de VELOBOX permettant de recharger les vélos électriques ?
- Un des membres du comité signale qu'il a déjà un emplacement dans le VELOBOX installé dans la contre allée de la rue Gabriel Péri et qu'il en est satisfait.
- Les membres du comité préféreraient des solutions de stationnement dans les parkings en souterrain. Madame COLAVITA précise que la ville est actuellement en réécriture des délégations de service public concernant ces parkings et que la proposition sera étudiée.
- Un emplacement possible d'implantation du VELOBOX serait l'Aquapol.
- Concernant les arceaux, il en faudrait à l'Aquapol, autour de l'Hôtel de Ville, derrière la Quincaillerie Générale, près de la poste Verdier et sur la RD920.
- Il faudrait des arceaux spécifiques pour les vélos cargo.
- Ajouter des arceaux deux-roues motorisés dès que cela est possible.
- Bien indiquer sur les places de stationnement s'il s'agit d'un emplacement deux-roues motorisés ou un emplacement deux-roues non motorisés car actuellement cela n'est pas clair.
- La piste cyclable de l'avenue Henri Ginoux représente un véritable danger car beaucoup de cyclistes la prennent en contre-sens. Un membre du comité s'est

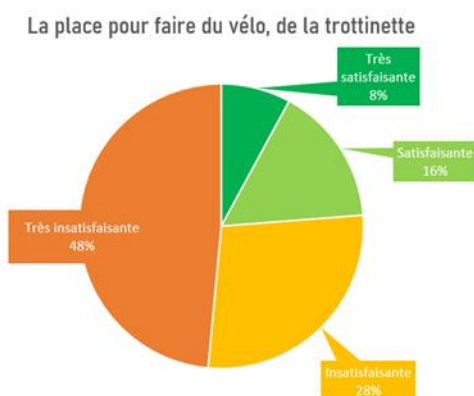
d'ailleurs fait renversée. Le comité de quartier demande des opérations coup de poing régulières pour faire changer les mauvais comportements.

- La piste cyclable de la rue Gabriel Péri est dangereuse dans la partie qui passe devant la Médiathèque. En particulier pour les personnes qui attendent le bus et doivent la traverser pour y accéder. Madame Marie COLAVITA précise que cette rue est une départementale. La ville souhaitait qu'elle soit installée côté rue mais le département, pour des questions de normes, a refusé.
- Le comité souhaite un marquage « visible » des pistes cyclables sur l'ensemble de la ville.

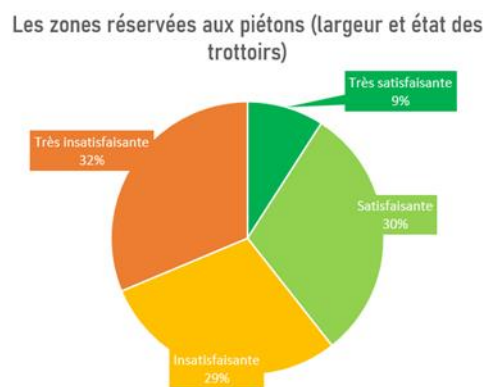
II. Retour sur la consultation Romain Rolland / Dr Lannelongue :

Présentation des résultats par Monsieur Matthieu DEVRIENDT :

Votre avis sur le secteur :

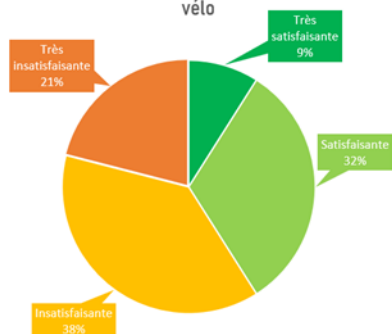


- 76% des répondants sont insatisfaits de la place pour faire du vélo, de la trottinette.

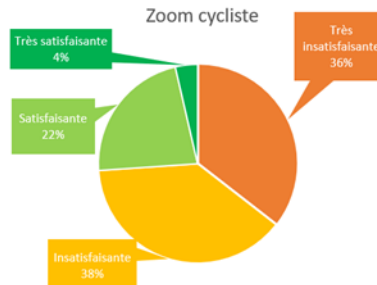


- 61% des répondants sont insatisfaits de la largeur et de l'état des trottoirs.

La disponibilité des places de stationnement vélo



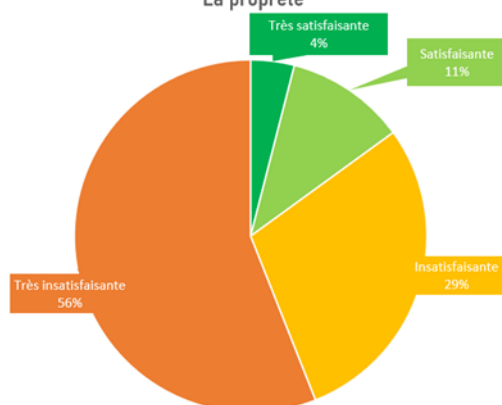
Zoom cycliste



- 59% des répondants sont insatisfaits, concernant la disponibilité des places de stationnement vélo. 74% pour les répondants possédant un vélo.

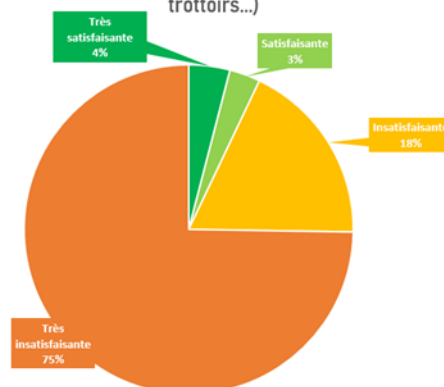


La propreté



- 85 % des répondants sont insatisfaits concernant la propreté de la rue

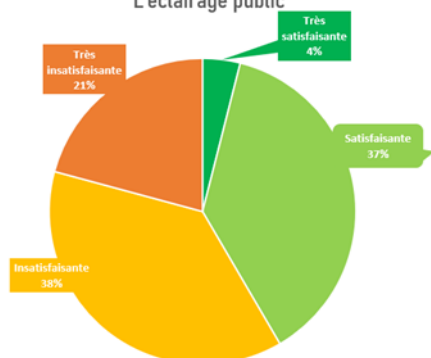
L'esthétisme de l'espace public (pieds d'arbres, trottoirs...)



- 93 % des répondants sont insatisfaits concernant l'esthétisme de l'espace public

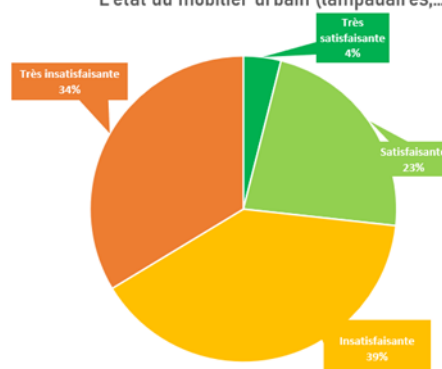


L'éclairage public



- 59 % des répondants sont insatisfaits de l'éclairage public

L'état du mobilier urbain (lampadaires,...)

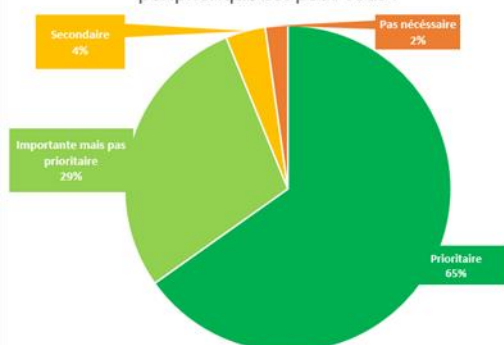


- 73% des répondants sont insatisfaits concernant l'état du mobilier urbain



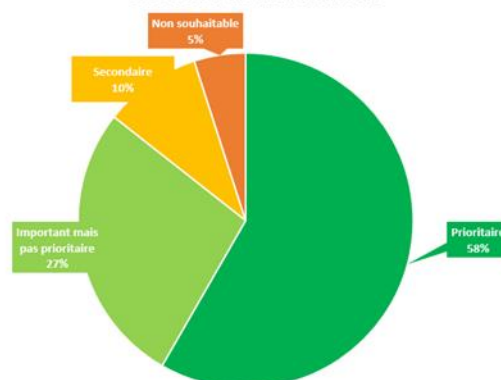
Vos usages et attentes :

Une végétalisation continue sur le mur longeant le périphérique est pour vous :



- Pour 94 % des répondants, la végétalisation continue sur le mur longeant le périphérique est importante voir prioritaire

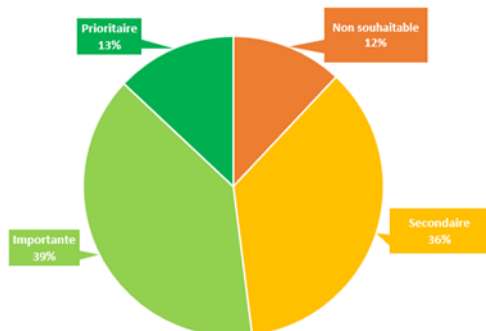
Création d'un mur antibruit



- 85 % des répondants, sont favorables à la création d'un mur anti bruit le long du bd Romain Rolland et de l'avenue du Dr Lannelongue

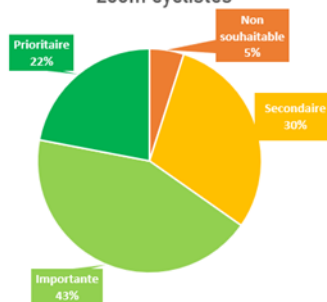


la création de places de stationnement pour vélos



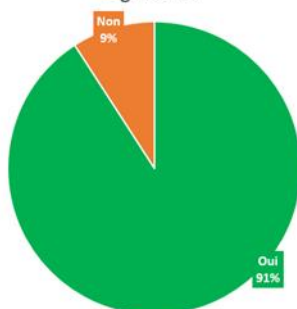
- 52 % des répondants sont favorables à la création de places de stationnement pour vélos.

Zoom cyclistes



- Pour les usagers du vélo, 65% pensent important ou prioritaire la création de places de stationnement.

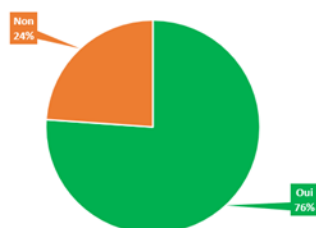
Un recouvrement d'une partie du périphérique au niveau de la porte d'Orléans pourrait être mis à l'étude, seriez-vous favorable pour créer un nouvel espace aménagé, potentiellement végétalisé ?



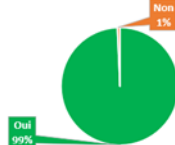
- 91 % des répondants sont favorables au recouvrement d'une partie du périphérique au niveau de la porte d'Orléans.



L'espace public étant restreint, êtes-vous favorable à la suppression de places de parking automobile pour permettre d'autres types d'aménagement ?



Pour développer la végétalisation dans la rue



Pour élargir les trottoirs



Pour créer une bande cyclable



Madame Marie COLAVITA précise que le sujet intéresse le Comité de quartier VIEUX MONTROUGE depuis sa création et que la convention qui lie la ville de Paris à celle de Montrouge a été renouvelée en 2024. Cette convention est importante car elle permet, entre autre de demander leur avis aux montrougiens. Par exemple, la ville de Paris envisageait que le terminus des bus - qui est actuellement sur son territoire - soit déplacé à l'entrée de Montrouge. Cela ne sera pas le cas.

Monsieur Matthieu DEVRIENDT, quant à lui, précise que le projet de réaménagement est bien un projet de la Ville de Paris (la totalité de la voirie ainsi que les deux trottoirs lui appartenant).

III. Budgets participatifs, retour sur le Grand Oral:

34 projets ont été retenus pour cette édition pour passer devant les différents jurys du Grand Oral. 23 projets ont été validés et seront soumis au vote des montrougiens du lundi 20 octobre au dimanche 30 novembre 2025. Chaque contributeur pourra voter pour 3 projets. Voici la liste des 23 projets retenus pour le vote (en rouge, les projets retenus par le jury du comité) :

1. Jardin partagé et projet artistique Rue Chopin
- 2. Aménagement de la cour anglaise**
3. Marché Victor Hugo : donner un nom aux allées
4. Coussin berlinois devant le marché Victor Hugo
5. Bouton poussoir av. Jean Jaurès
6. Cadre de fixation pour les vélos
7. Fresque dans la salle d'orchestre du conservatoire
8. Boîte à livres
9. De la verdure à la place des barrières
10. Parking vélos devant l'école maternelle Boileau et le conservatoire
11. Utiliser des poubelles jaunes dans les rues de la ville
12. Finalisation de l'espace sport du parc Jean-Loup Metton
13. Amélioration des 2 espaces canins existant.
14. "Des jardins pour les abeilles rue Barbès"
15. La rue aux écoles
16. Ceinture verte sportive
17. Création d'une sculpture commémorant l'abolition de l'esclavage
18. Tampons pour les institutions et commerçants se trouvant sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle
19. Des bacs végétalisés plus durables
- 20. Adapter le bâtiment de la médiathèque aux plus petits**
- 21. Echecs en ville !**
- 22. Jardin partagé du Vieux Montrouge**
23. Embellir les rues de Montrouge et lutter contre les dépôts sauvages

IV. Comptes rendus des travaux et réflexion des Commissions :

Pour rappel, les membres du CQ ont créé des commissions pour constituer des axes de réflexion sur lesquels ils travaillent en autonomie. Chaque réunion de commission doit faire l'objet d'un compte rendu à envoyer par mail au Pôle Démocratie participative. Il sera ensuite présenté en réunion plénière. Les membres des commissions peuvent solliciter le Pôle démocratie participative pour réserver une salle à la Maison des Associations, rencontrer des élus ou des services de la Ville.

Les 4 commissions du comité sont :

- Commission Embellissement et Végétalisation, pas de retours mais des commentaires lors de la réunion :
 - Madame Marie COLAVITA et Monsieur DEVRIENDT félicitent les membres de la Commission pour leur dépôt de projet « Jardins partagés du Vieux Montrouge » dans le cadre des Budgets Participatifs Montrougiens.
 - Madame Marie COLAVITA espère que ce projet, en particulier, sera lauréat car c'est un sujet qui est évoqué depuis de nombreuses années.
 - La commission souhaite également que le comité soit convié à des visites de chantier du Parc Schuman.
- Commission Propreté et Citoyenneté, pas de retours mais des commentaires lors de la réunion :
 - La commission souhaite des opérations coup de poing non seulement pour la circulation en sens interdit sur la piste cyclable de l'avenue Henri Ginoux, comme évoqué en début de compte rendu, mais également pour les chiens non tenus en laisse dans le parc Jean-Loup METTON et pour le stationnement anarchique des véhicules sur la N20 sur les places nouvellement neutralisées.
 - La commission souhaite une signalisation « visible » d'interdiction aux chiens dans le square des anciens combattants (elle est consciente qu'il y a une partie qui appartient à la ville et une qui appartient à la copropriété).
- Commission Culture, Loisirs et Animations pas de retours mais des commentaires lors de la réunion :
 - La commission a été surprise du rendez-vous organisé avec les élues à la Culture. Elle y était venue avec des idées d'animations qui pourraient avoir lieu sur la ville mais apparemment, il lui aurait été notifié qu'elle devait venir avec des projets précis et finalisés. Afin de dissiper tout malentendu, Madame COLAVATA propose que le Pôle Démocratie participative organise un nouveau rendez-vous avec les élues concernées et la Direction de la Culture et de l'Événementiel. La commission accepte la proposition.

• Commission Léon Gambetta / RD920 / Solidarité, pas de retours mais des commentaires lors de la réunion :

- Madame Marie COLAVITA et Monsieur Matthieu DEVRIENDT reviennent sur la consultation qui s'est terminée le mardi 30 septembre concernant la rue d'Estienne d'Orves et l'avenue Léon Gambetta en précisant notamment que bon nombre d'aménagements demandés par les répondants devraient largement tranquilliser et sécuriser l'avenue Léon Gambetta.
- Les carrefours sur la RD920 au droit de la rue d'Estienne d'Orves et de l'avenue Léon Gambetta seront aménagés à la Toussaint 2025.
- Monsieur Matthieu DEVRIENDT revient sur les ateliers organisés le samedi 21 juin après-midi par le Pôle Démocratie participative sur le plateau sportif de la Solidarité. Il estime que ce projet est un plus pour les riverains et se félicite de la venue de personnes de tout âge (enfant, jeunes, adultes et seniors) qui ont ainsi pu donner leurs avis sur le réaménagement de ce plateau et de ses alentours.

V. Echanges, remarques et questions diverses :

Pas de questions ni de remarques remontées au Pôle Démocratie participative depuis la dernière réunion. Voici les remarques et questions de ce soir :

- Monsieur Williams TESTE informe le comité que Madame Adeline TANON-DAGOU qui ne s'est pas représenté au poste de Présidente lors de la dernière assemblée générale de l'association de quartier du Vieux Montrouge a souhaité également se retirer du comité. C'est donc Monsieur Didier GONZALEZ qui occupera le poste de représentant de l'association de quartier, il était jusqu'à présent suppléant et ce en attente de la nomination d'un nouveau président.
- Les travaux du parc SCHUMAN suivent leurs cours dans les délais prévus (la dalle du restaurant est faite, les plantations auront lieu en novembre).
- Les causes de l'embrasement d'une voiture, rue d'Estienne d'Orves, sont d'origines accidentelles et non du vandalisme.
- Peut-on imaginer une consultation pour trouver un nom à la place devant le Monceau Fleurs ?
- Hors réunion et après vérification : la loi LOM concerne tous les passages piétons et pas uniquement ceux situés au niveau des feux tricolores.

Madame Marie COLAVITA et Monsieur Matthieu DEVRIENDT remercient les membres du comité pour la qualité des échanges et mettent fin à la réunion à 20h30.

Informations complémentaires :

La prochaine réunion du Comité de quartier VIEUX MONTROUGE se déroulera début janvier 2026. Le Pôle Démocratie participative donnera la date exacte dès que possible.

Pour rappel, toutes les questions doivent parvenir par mail « » au moins 15 jours avant la prochaine réunion.

Contact :

comitedequartier@ville-montrouge.fr

Tout sur la Démocratie participative à Montrouge :

<https://jeparticipe.ville-montrouge.fr/>

Inscription à Actu'Montrouge, la Newsletter de la ville :

<https://www.ville-montrouge.fr/497-newsletter.htm>